

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ecosol DES 4MIX

Identification de substance / produit

UFI

J3T2-F2Y4-C000-AYM0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Désinfectants et produits biocides généraux. Uniquement pour l'utilisation professionnelle.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

HAGLEITNER HYGIENE INTERNATIONAL GMBH

Lunastrasse 5

5700 Zell am See

No. de téléphone +43 (0)5 0456

No. Fax +43 (0)5 0456 7777

E-Mail regulatoryaffairs@hagleitner.at

Service émetteur / Regulatory Affairs

téléphone

Adresse/Fournisseur

Steinfels Swiss Division der Coop Genossenschaft

St. Gallerstrasse 180

CH8404 Winterthur

No. de téléphone 052 234 44 00

No. Fax 052 234 44 01

Adresse email de la info@steinfels-swiss.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations nationales/locales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine; Isotridecanoéthoxyolate; Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyéthoxy)éthyle Molekulare Formel : C16H34O6S.Na; acide L-(+)-lactique

Informations complémentaires

Uniquement pour l'utilisation professionnelle.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

No. CAS	2372-82-9			
No. EINECS	219-145-8			
Concentration	>= 5	<	9,1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Acute Tox. 3		H301	
	Skin Corr. 1A		H314	
	STOT RE 2		H373	
	Aquatic Acute 1		H400	
	Aquatic Chronic 1		H410	

Isotridecanoethoxylate

No. CAS	POLYMER			
No. EINECS	N.A.			
Numéro d'enregistrement	02-2119552461-55-0000			
Concentration	>= 1	<	3	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Eye Dam. 1		H318	
	Acute Tox. 4		H302	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318	>= 10 %
	H319	< 10 %

acide L-(+)-lactique

No. CAS	79-33-4			
No. EINECS	201-196-2			
Concentration	>= 1	<	3	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Eye Dam. 1		H318	
	Skin Corr. 1C		H314	

Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare Formel : C16H34O6S.Na

No. CAS	68891-38-3			
No. EINECS	500-234-8			
Numéro d'enregistrement	01-2119488639-16			
Concentration	>= 1	<	3	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Skin Irrit. 2		H315	
	Eye Dam. 1		H318	
	Aquatic Chronic 3		H412	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318	>= 10 %
Eye Irrit. 2	H319	>= 5 < 10 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau par petites gorgées. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent apparaître: Dyspnée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible. Refroidir à l'eau les conteneurs menacés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur	10	25	°C
--------	----	----	----

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Uniquement pour l'utilisation professionnelle.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyéthoxy)éthyle Molekulare Formel : C16H34O6S.Na

Substance de référence

Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyéthoxy)éthyle Molekulare

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Valeur type	Formel : C16H34O6S.Na	
Groupe de réf.	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Durée d'exposition	Ouvrier	
Voie d'exposition	Long terme	
mode d'effet	dermale	
Concentration	Effet systémique	
	2750	mg/kg/d
Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare		
Valeur type	Formel : C16H34O6S.Na	
Groupe de réf.	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Durée d'exposition	Ouvrier	
Voie d'exposition	Long terme	
mode d'effet	par inhalation	
Concentration	Effet systémique	
	175	mg/m ³
Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare		
Valeur type	Formel : C16H34O6S.Na	
Groupe de réf.	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Durée d'exposition	Consommateur	
Voie d'exposition	Long terme	
mode d'effet	dermale	
Concentration	Effet systémique	
	1650	mg/kg/d
Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare		
Valeur type	Formel : C16H34O6S.Na	
Groupe de réf.	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Durée d'exposition	Consommateur	
Voie d'exposition	Long terme	
mode d'effet	par inhalation	
Concentration	Effet systémique	
	52	mg/m ³
Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare		
Valeur type	Formel : C16H34O6S.Na	
Groupe de réf.	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Durée d'exposition	Consommateur	
Voie d'exposition	Long terme	
mode d'effet	orale	
Concentration	Effet systémique	
	15	mg/kg/d

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare Formel : C16H34O6S.Na**

Substance de référence	Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare
	Formel : C16H34O6S.Na
Valeur type	PNEC
Type	Eau douce

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Concentration méthode	0,24	mg/l
	Coefficients de détermination	
	Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare Formel : C16H34O6S.Na	
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration méthode	0,024	mg/l
	Coefficients de détermination	
	Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare Formel : C16H34O6S.Na	
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration méthode	10000	mg/l
	Coefficients de détermination	
	Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare Formel : C16H34O6S.Na	
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration méthode	5,45	mg/kg
	Répartition équilibrée	
	Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare Formel : C16H34O6S.Na	
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration méthode	0,545	mg/kg
	Répartition équilibrée	
	Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyethoxy)éthyle Molekulare Formel : C16H34O6S.Na	
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration méthode	0,946	mg/kg
	Répartition équilibrée	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection

Matériau approprié nitrile
Épaisseur du gant = 0,5 mm

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Temps de pénétration \geq 480 min

z.B.: BRILLANT nitrilCOMFORT, Art.-Nr. 4451000700 oder BRILLANT nitrilSTYLE, Art.-Nr. 4451001300

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière liquide
Couleur incolore à jaune
Odeur d'amine

Point de congélation

Valeur env. -4 à 4 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 100 °C

Point d'éclair

Valeur > 65 °C

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

valeur pH

Valeur env. 9,8
 Concentration/H₂O = 100 %
 température = 20 °C

Viscosité

Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité et/ou densité relative

Valeur env. 1,028 g/cm³
 température = 20 °C

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations**Point de sublimation**

Remarque non déterminé

Taux d'évaporation

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

température d'auto-inflammabilité

Remarque non déterminé

Indice de combustion

Remarque non déterminé

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

Masse volumique apparente

Remarque non déterminé

La densité après le tassement

Remarque non déterminé

Teneur en solide

Remarque non déterminé

La concentration de la saturation

Remarque non déterminé

Critique point

Remarque non déterminé

La constante de dissociation

Remarque non déterminé

Tension superficielle

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes. Protéger des salissures.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

10.5. Matières incompatibles

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	2.879,38	mg/kg
	55	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	rat	
DL50	= 261	mg/kg
méthode	OCDE 401	
Source	Données du fabricant	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	8.000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	rat	
DL50	> 600	mg/kg
méthode	OCDE 402	
Source	Données du fabricant	

Toxicité aiguë par inhalation

>=	2000	mg/l
----	------	------

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	irritant
------------	----------

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	lapin	
Durée d'exposition	= 3	min
évaluation	Fortement corrosif	
méthode	OCDE 404	
Source	Données du fabricant	

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	irritant
------------	----------

sensibilisation

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

Sensibilisation (Composants)

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Espèces	cobaye
évaluation	non sensibilisant
méthode	OCDE 406
Source	Données du fabricant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Mutagénicité

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Toxicité pour la reproduction

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Cancérogénicité

Remarque	non déterminé
----------	---------------

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine**

Espèces	perche arc-en-ciel	
CL 50	= 0,45	mg/l
Durée d'exposition	= 96	h
méthode	US-EPA	
Source	Données du fabricant	

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	
CL 50	= 0,68	mg/l
Durée d'exposition	= 96	h
méthode	OECD TG 203	
Source	Données du fabricant	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine**

Espèces	Daphnia magna	
NOEC	= 0,024	mg/l
Durée d'exposition	= 21	d
méthode	OECD 211	
Source	Données du fabricant	

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Espèces	Daphnia magna	
CE50	= 0,073	mg/l
Durée d'exposition	= 48	h
méthode	US-EPA	

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

Source

Données du fabricant

Toxicité pour les algues (Composants)**N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine**

ErC50 = 0,054 mg/l

Durée d'exposition = 96 h

méthode US-EPA

Source Données du fabricant

Toxicité pour les bactéries (Composants)**N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine**

CL 50 > 1000 mg/l

Source Données du fabricant

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

non déterminé

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Indications générales**

Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé pour ses propriétés écotoxicologiques identifiées. voir détails aux sections 2 et 3.

12.7. Autres effets néfastes**Indications générales**

non déterminé

potentiel de réchauffement planétaire

Remarque non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD




Date d'impression 19.03.2024

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses
Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1903	1903	1903
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine)	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine)	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Respecter les dispositions pertinentes du Code des transports.

Autres informations

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

N'est disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

COV

COV (CH)	0,0	%
COV (CE)	0,0	%

Identification de substance / produit

UFI J3T2-F2Y4-C000-AYM0

Biocide Substance

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Concentration 7,5 g/100 g

No. CAS 2372-82-9

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications / suppléments: Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par un étoile (*) à gauche de la page.

Classification and method used to derive the classification of mixtures in accordance with Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]: Based on test data, calculation method;

mentions de danger H-de la rubrique 3

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée, Catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

Nom commercial: ecosol DES 4MIX

Numéro de la matière: SUB421010224400

Version: 5 / WORLD

Date de révision: 11.04.2023

the date of issue: 07.03.22

remplace la version: 4 / WORLD

Date d'impression 19.03.2024

IATA: International Air Transport Association

CAS: Chemical Abstracts Service

VOC: Volatile Organic Compound

MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration

NOEL: No observable effect level

NOEC: No observable effect concentration

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

DNEL: Derived no effect level

IMO: International Maritime Organization

REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals

CEFIC: European Chemical Industry Council

PNEC: Predicted no effect concentration

DMEL: Derived minimal effect level

DNEL: Derived no effect level

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

UN: United Nations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

